

- La commission scolaire suspend le versement des primes (horaire brisé, nuit, chef d'équipe...) à l'exception de celle prévue pour les OCE. Elle effectue aussi la récupération de celles versées depuis le 16 mars.

Le syndicat est présentement à valider cette manière de faire. Soyez assurés que nous ferons les représentations nécessaires par la suite.